



Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

25 | juin 2010
L'humanitaire à venir

La femme est-elle l'avenir de l'humanitaire ?

Pauline Collette, Ninon Denormandie et Audrey Tintinger-Hagmann



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/769>

ISBN : 978-2-918362-43-2

ISSN : 2105-2522

Éditeur

Médecins du Monde

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2010

ISSN : 1624-4184

Référence électronique

Pauline Collette, Ninon Denormandie et Audrey Tintinger-Hagmann, « La femme est-elle l'avenir de l'humanitaire ? », *Humanitaire* [En ligne], 25 | juin 2010, mis en ligne le 16 septembre 2010, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/769>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

© Tous droits réservés

La femme est-elle l'avenir de l'humanitaire ?

Pauline Collette, Ninon Denormandie et Audrey Tintinger-Hagmann

- 1 Pour qui s'est déjà aventuré dans les couloirs d'une ONG, le constat est évident : les femmes y sont largement représentées. Sur les terrains de crises, notamment les conflits, elles figurent bien souvent au premier rang des victimes. C'est en partant de ce simple constat que nous avons invité des étudiantes du III^e cycle Affaires humanitaires et coopération internationale de l'Université Aix-Marseille II – dont la revue est partenaire – à décliner sur le mode humanitaire une question éternelle...
- 2 Issues de différentes régions de France, d'horizons et de formations universitaires variés, nous avons intégré l'Institut des hautes études sur les Nations unies (IHENU) avec le même objectif : devenir expertes de l'humanitaire. Notre promotion entièrement féminine reflète ainsi la tendance actuelle des femmes à s'engager davantage dans l'humanitaire. Nombre de formations aux métiers de l'humanitaire se sont d'ailleurs féminisées ces dernières années¹, répondant à l'anticipation des besoins liés à la professionnalisation de l'aide humanitaire. Le nombre de femmes au sein de ces formations est considérable et l'émancipation des femmes occidentales, au cours des années 1980, a rendu possible la combinaison de leurs vies de famille et professionnelle. L'effet générationnel² y est donc pour beaucoup et l'évolution des mœurs permet aujourd'hui aux femmes de s'assumer dans leurs choix professionnels. Longtemps cantonnée au rôle réducteur de la maternité, la femme porte aujourd'hui un autre regard sur sa condition et n'hésite plus à s'engager dans l'humanitaire.

L'humanitaire : un milieu inégalitaire ?

- 3 Pour autant, cet engouement féminin pour l'humanitaire ne se traduit pas nécessairement dans le milieu professionnel : les femmes ont, dans le milieu humanitaire comme dans le reste de la société, du mal à s'imposer dans les postes à responsabilités. Par ailleurs, le rôle croissant des femmes dans l'humanitaire n'enlève rien à celui des hommes. Bien au contraire, de leur complémentarité naît leur efficacité. Chacun apporte

sa pierre à l'édifice, ses compétences, sa vision, afin de répondre au même objectif : aider les autres.

- 4 Porteur d'un discours progressiste, on attend du milieu humanitaire dans son ensemble qu'il ne reproduise pas les rapports inégalitaires hommes/femmes constatés dans le reste de la société. Or, la simple observation du milieu des organismes de solidarité internationale montre le décalage flagrant entre ce discours et la réalité associative.
- 5 Plusieurs enquêtes font apparaître la sous-représentation des femmes élues dans les conseils d'administration des organisations non-gouvernementales (ONG), plus marquée encore que dans le milieu associatif général. La situation actuelle fait état d'une véritable « *ségrégation verticale* »³ puisque seul 29,7 % des femmes obtiennent ces postes à hautes responsabilités, qui plus est lorsqu'il s'agit du sommet de la hiérarchie, où seulement 26 %⁴ des postes de direction générale leur sont dédiés.
- 6 Plusieurs ONG réunies à New York en 2006, pour la Commission de la condition de la femme, alertaient déjà du recul du nombre de femmes nommées à des postes aux Nations unies, constatant ainsi le peu d'avancées depuis la Conférence de Beijing et le sommet mondial de 2005⁵. Aussi, force est de constater qu'à mesure que l'on monte dans les instances politiques associatives, la parité se fait plus discrète.

À l'épreuve du terrain

- 7 La réalité du terrain est en tout point similaire puisque le même décalage transparaît. Siège et terrain confondus, le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) comptait entre autres 71 % de travailleurs humanitaires masculins, pour 39 % de femmes seulement en 2009⁶. Cette faible proportion de personnel féminin est parfois rattachée aux types d'interventions effectuées par les ONG, qui, pour la plupart, ont lieu au sein de pays du Sud.
- 8 Ces terrains d'intervention – où les cultures et mentalités sont radicalement différentes de nos sociétés occidentales – rendent la légitimité du travailleur humanitaire féminin plus sujette à caution que celle de ses collègues masculins. Sociétés patriarcales ou fondamentalement religieuses, ces pays où l'autorité de la femme est plus que relative, complexifient d'autant plus la tâche des humanitaires féminins à s'imposer et accomplir une mission donnée.
- 9 Un vrai travail d'acceptation est alors nécessaire pour obtenir la reconnaissance de la population bénéficiaire, celle du genre masculin tout particulièrement. La femme humanitaire doit d'autant plus s'attacher à démontrer sa valeur et ses capacités de travail, qu'elle fait partie du genre supposé inférieur.
- 10 Ces contraintes, propres au genre féminin, lui ont permis de développer une réelle culture de la négociation et de la diplomatie. Qualités essentielles lors de missions sur le terrain, la patience et le respect du bénéficiaire procurent à la femme humanitaire un temps de réflexion supplémentaire sur la manière de mener à bien son opération. Obstacle à première vue, l'approche réfléchie et progressive de la femme sur le terrain, se révèle un atout dans des situations où l'acteur humanitaire se pose trop souvent en sauveur ethnocentrique⁷ et infériorise la population bénéficiaire.
- 11 Encore très relatives de nos jours, la parité et la mise en place d'équipes mixtes sur le terrain sont toutefois très encouragées⁸. Cette mixité permet de répondre de manière

plus appropriée aux crises humanitaires, d'avoir une meilleure compréhension des besoins spécifiques de chaque groupe de population.

Les femmes, victimes spécifiques des crises

- 12 Les femmes, premières victimes des crises humanitaires, paient toujours un lourd tribut, notamment dans les situations de conflits et continuent d'être marginalisées dans les processus de réhabilitation post-crise⁹. Les victimes féminines des crises humanitaires font face à des problématiques bien spécifiques à leur genre et la prise en charge de ces populations par des femmes permet de subvenir plus spécialement à leurs besoins. En effet, « le fait de comprendre les différences entre les sexes, les inégalités et les aptitudes de l'un et de l'autre sexe, optimise l'efficacité de l'aide humanitaire »¹⁰. Une analyse sexospécifique permet donc une réponse plus appropriée des acteurs de l'aide.
- 13 Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les violences sexuelles. Ce type de violence se systématisent et devient une arme de guerre à part entière dans les conflits actuels. Les femmes qui en sont victimes sont stigmatisées et rejetées, et hésitent bien souvent à dénoncer les faits aux autorités, *a fortiori* lorsque ces « autorités » sont composées en majorité d'hommes qui font peu de cas des souffrances infligées aux femmes. Même si ces violences sont aujourd'hui abondamment dénoncées, tant par les ONG de défense des droits de l'Homme que par les Nations unies, des efforts restent à faire dans ce domaine, et les femmes y ont leur rôle à jouer. Il est en effet plus facile pour des femmes victimes de dénoncer ces faits à des femmes qu'à des hommes et de se faire soigner par des femmes que par des hommes, les conséquences médicales des violences sexuelles étant particulièrement atroces.
- 14 De la même manière, les besoins spécifiques des femmes vivant sous loi musulmane sont parfois insuffisamment pris en considération, notamment dans les camps de réfugiés. L'exemple des femmes pakistanaises est à cet égard frappant : nombre d'entre elles sont soignées pour des problèmes rénaux, car elles n'osent pas sortir de leur tente dans la journée pour se rendre aux toilettes. En effet, les normes du *purdah* (isolement des femmes) n'y sont pas toujours respectées¹¹. Toujours pour des raisons culturelles, elles ne conçoivent pas d'être examinées par du personnel soignant masculin.¹² Il n'est pas inutile de se tourner vers les femmes humanitaires dans ce type de situations, même si la culture locale leur interdit d'exercer des fonctions à responsabilités. Une synergie hommes-femmes est donc indispensable.
- 15 Notons que si la place des femmes s'accroît dans le domaine de l'humanitaire, il en va de même dans les zones de combat. De plus en plus de femmes s'engagent en effet dans des groupes armés pour défendre leur « cause ». Leur action en tant que « tortionnaires » est aussi largement relayée par les médias, comme ce fut par exemple le cas à Abu Grahیب¹³. Nombre d'entre elles sont également instrumentalisées pour servir de bombes humaines, leur présence dans des zones « sensibles » étant souvent moins « suspecte » que celle des hommes.
- 16 L'approche sexospécifique de l'aide humanitaire présente ainsi un intérêt double puisqu'il permet non seulement de remédier aux disparités de genre au sein des structures humanitaires et de donner toute leur place aux acteurs féminins, mais il perfectionne également la réponse aux besoins de chaque membre des populations

bénéficiaires. L'avenir des interventions humanitaires passe donc par une féminisation accrue de l'ensemble de sa hiérarchie.

- 17 S'il paraît quelque peu exagéré de prétendre que la femme est l'avenir de l'humanitaire, il n'est pas inutile de rappeler que la contribution qu'elle peut y apporter est primordiale, *a fortiori* lorsque l'on sait que les bénéficiaires de l'aide humanitaire sont pour une grande partie des femmes qui, pour des raisons culturelles, ont du mal à s'adresser à des hommes. Veillons toutefois à leur accorder la place qu'elles méritent pleinement en ne les cantonnant pas à des rôles subalternes, car elles ne manquent ni de savoir-faire, ni de bonne volonté.
- 18 1. Celles de Bioforce, près de Lyon et de la faculté de Lille, comptent, pour plus de la moitié des inscrits, un public féminin.
- 19 2. Entretien avec A. Conchon, *Unicef Early Childhood Development Emergency Consultant*.
- 20 3. Rapport d'une enquête de 2004, *Égalité de genre dans les instances décisionnelles des ONG françaises de solidarité internationale*, Coordination Sud, 2005.
- 21 4. *Op.cit.*
- 22 5. « Des ONG déplorent la hausse des disparités entre hommes et femmes aux Nations unies », Centre d'actualité de l'ONU, 6 mars 2006.
- 23 6. Sophia Procofieff, CICR, interview du 12 mars 2009, réalisé par Frédéric Joli, porte-parole du CICR en France.
- 24 7. « Faut-il désoccidentaliser l'humanitaire ? », Pénélope Larzillière et Pierre Micheletti, *Humanitaire* n° 24, mars 2010, Médecins du Monde.
- 25 8. Notamment par le Comité International de la Croix-Rouge, « Les femmes et la guerre », février 2008, [http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/p0944/\\$File/ICRC_001_0944.PDF](http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/p0944/$File/ICRC_001_0944.PDF)
- 26 9. Dialogue de haut niveau sur la mise en œuvre nationale de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations unies en Afrique, conseillère spéciale pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme (OSAGI), 6-8 février 2008, http://www.un.org/womenwatch/osagi/cdrom/documents/Report_HLPD_National_Impl_SCR1325_Africa_fr.pdf
- 27 10. « La politique du Bureau de la coordination des affaires humanitaires relative à l'égalité entre les sexes », p. 1, <http://ochaonline.un.org/OchaLinkClick.aspx?link=ocha&DocId=1004830>
- 28 11. « L'histoire d'une femme dans les camps au Pakistan », *ONU News*, 14 juillet 2009 : <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=19605&Cr=Pakistan&Cr1=d%E9plac%E9s&Kw1=pakistan&Kw2=&Kw3=#>

- 29 **12.** « Pakistan - La santé des personnes déplacées inquiète », Irin, 8 juillet 2009, <http://www.irinnews.org/fr/PrintReport.aspx?ReportId=85191>
- 30 **13.** *One of the guys - Women as aggressors and torturers*, edited by Tara McKelvey, Seal Press, 2007.
-

RÉSUMÉS

Pour qui s'est déjà aventuré dans les couloirs d'une ONG, le constat est évident : les femmes y sont largement représentées. Sur les terrains de crises, notamment les conflits, elles figurent bien souvent au premier rang des victimes. C'est en partant de ce simple constat que nous avons invité des étudiantes du III^e cycle Affaires humanitaires et coopération internationale de l'Université Aix-Marseille II - dont la revue est partenaire - à décliner sur le mode humanitaire une question éternelle...

INDEX

Mots-clés : Action humanitaire, Confiton des femmes, Discrimination, Femmes

AUTEURS

AUDREY TINTINGER-HAGMANN

Pauline Collette, Ninon Denormandie et Audrey Tintinger-Hagmann sont étudiantes à l'Institut des Hautes études sur les Nations-unies de Marseille au sein du diplôme universitaire « Affaires humanitaires et coopération internationale » (www.ihenu.org). Pauline Collette est spécialisée dans le droit et les activités transnationales, suite à l'obtention d'un Master 1 à la faculté de Lille 2, tandis que Ninon Denormandie et Audrey Tintinger-Hagmann sont issues du Master 2 Recherche Droit pénal et sciences criminelles de Strasbourg et spécialisées, respectivement, dans la défense des migrants et les violences sexuelles en temps de conflit.